

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°01 – 26 février 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



PHENOLOGIE

POIRIER

Psylles : premières pontes

PECHER-PRUNIER

Enroulement chlorotique de l'abricotier : symptômes

TOUS FRUITIERS

Cochenilles : identification des foyers

Campagnols : forte activité



PHENOLOGIE

Les températures des 15 derniers jours ont été favorables à l'évolution de la phénologie.

Pommier : A sauf Pink Rose au stade B

Poirier : B

Prunier : A

Cerisier : A

Pêcher : C

Abricotier : C à F1



POIRIER

1 Psylles

a. Observations

Une reprise d'activité de ponte est possible à partir de 2 jours consécutifs à 9°C. Ainsi, les premières pontes ont été observées en fin de semaine dernière dans 8 parcelles localisées dans les secteurs de Brumath (3), Westhoffen (2), centre Alsace (2) et Colmar (1). Ce sont principalement des pontes fraîches sur le secteur de Brumath et des pontes jaunes, âgées de quelques jours dans les autres secteurs. 4 parcelles sur 8 présentent un taux d'occupation d'œufs sur les lambourdes entre 5 et 10 %. Les 4 autres parcelles ont un taux d'occupation d'œufs entre 25 et 40%, ce qui est au-dessus du seuil de risque de 10% de lambourdes occupés.



Pontes de psylles (0,8 mm) sur une lambourde – Photo FREDON GRAND EST

b. Analyse de risque

Les pontes vont se poursuivre lorsque les températures dépasseront à nouveau 9°C. Cette semaine ne sera pas trop favorable à l'activité du psylle. Il s'agit de surveiller l'évolution des pontes puis l'éclosion des larves courant mars. Les punaises anthocorides sont les auxiliaires les plus efficaces contre les larves de psylle.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>



PECHER-PRUNIER

1 Enroulement chlorotique de l'abricotier : ECA

a. Observations

Des débourrements anticipés des feuilles sont ponctuellement signalés dans des parcelles de pêchers et abricotiers. Il s'agit de symptômes d'enroulement chlorotique de l'abricotier. En été, les symptômes évolueront par une chlorose et un enroulement des feuilles en cornet. Les arbres dépérissent et meurent dans un délai de 1 à 3 ans. L'ECA est transmis par une espèce de psylle, *Cacopsylla pruni*, présente sur plusieurs prunus (prunellier, prunier, abricotier, pêcher, ...).

b. Analyse de risque

La maladie se propage par la présence du vecteur. La seule méthode de lutte à privilégier reste la prophylaxie. Les arbres contaminés doivent être dévitalisés et arrachés dès la présence de symptômes. Les drageons et les jeunes pousses devront également être éliminés car ils sont très appétents pour les psylles vecteurs.



TOUS FRUITIERS

1 Cochenilles

a. Observations

Les foyers de cochenilles sont actuellement visibles sur plusieurs espèces de fruitiers. La période hivernale est propice à l'observation des foyers. L'espèce actuellement visible sur cerisiers et pêchers est *Pseudaulacaspis pentagona*, encore appelée cochenille du mûrier ou cochenille blanche du pêcher. Les secteurs particulièrement touchés sont ceux de Brumath et Colmar. Il est possible d'observer des individus mâles regroupés en forme de petits bâtonnets blancs.



Cochenilles sur cerisier
Pseudaulacaspis pentagona
– photo VEREXAL

b. Analyse de risque

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs qui affaiblissent les arbres fruitiers entraînant leur dépérissement à plus ou moins long terme. Elles sont également vectrices de maladies et provoquent la formation de fumagine.

Le risque est réel sur les formes hivernantes actuelles mais également lors de l'essaimage des larves après l'éclosion des pontes au printemps.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste disponible ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

2 Campagnol

a. Observations

La présence d'indices de campagnols des champs et terrestres est le signe d'une reprise d'activité. Elle est particulièrement importante dans les parcelles à historique dans tous les secteurs. La présence de crottes devant les trous indique une activité récente de campagnol des champs. Les nombreuses captures par piégeage en centre Alsace, confirment le risque important actuel. La présence de tumuli frais est le signe de l'activité du campagnol terrestre. Les dégâts sont également visibles en sortie d'hiver. Les arbres sont rongés au collet ou par les racines puis dépérissent.



Trous de galeries de campagnols des champs – photo CAC Ampelys



Tumuli de campagnols terrestres – photo FREDON Grand Est

b. Analyse de risque

La surveillance est indispensable car le risque est élevé en sortie d'hiver. Ne pas négliger les bords des champs et des clôtures où peuvent se réfugier les populations de campagnols. En cas de reprise d'activité, mettre en place du piégeage avec un relevé une à deux fois par jour. La mise en œuvre de moyens pour faciliter la prédation des rongeurs sont les méthodes indispensables pour gérer la population. Les prédateurs sont favorisés par la pose de perchoirs pour les rapaces et par la présence de haies refuges pour les belettes, renards et hermines. La prédation est facilitée par la tonte rase des herbes et le broyage des bordures, rendant les campagnols plus vulnérables.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, FREDON Grand Est, les Producteurs

Rédaction : Stéphanie FREY – FREDON Grand Est et Marie-Laure SCHNELL – Chambre d'Agriculture d'Alsace

Directeur de publication : Maximin Charpentier, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".